



Dissolution d'un gaec ou le retrait d'un associé

Par **juarel**, le **24/01/2011** à **18:20**

Bonjour,

Mon conjoint est agriculteur depuis janvier 2009 et il est en GAEC avec son frère et ses parents. Aujourd'hui la situation est invivable aucune communication, aucune organisation, aucun projet, etc et un salaire mensuel de 1000 euros pour couronner le tout. Récemment la situation a explosé puisqu'un virement a été ordonné du compte perso de mon conjoint sur le compte du gaec alors que mon conjoint n'a pas été informé et qu'il n'y a aucune procuration sur le compte. De plus, la conjointe de son frère vient de prendre l'initiative de faire un planning des weekends sans poser de questions à personne. Mon conjoint travaille de 5h30 à 12h et de 14h à 19h30 tous les jours, il a un weekend toutes les 3 semaines et vu que l'exploitation possède 2 site (1 de 50 VL que mon conjoint a apporté lors de son installation et 1 de 20 la ferme du père), mon conjoint très sur "son" site et son frère arrive pour lui donner un coup de main vers 6h30, 7h et repart à 9h pour le site de son père. Ensuite mon conjoint fait les mélangeuses pour les 2 sites, il ne voit PERSONNE ! Et le soir l'opération se répète durant toute la journée les ordres du père, qui normalement devrait être en retraite, fusent mais le travail à faire en priorité n'est pas fait ou à moitié. La mère ne va que rarement sur l'exploitation elle fait boire les veaux de temps en temps ! Mais tout le monde prend le salaire ! Aujourd'hui mon conjoint est à bout alors qu'il n'a que 25ans il veut se retirer du gaec mais celui-ci n'est pas en bonne situation, va t-il être possible de retirer "son exploitation" pour se réinstaller tout seul (location à un ancien agriculteur, les factures de reprise faite par le propriétaire sont toute au nom de mon conjoint) comment se faire rembourser le compte courant? Combien de temps va prendre cette dissolution (le conseiller de gestion est déjà au courant de la situation) J'espère que quelqu'un pourra m'aider car nous sommes vraiment dans le noir complet! Merci d'avance pour vos réponses!

Par **coco**, le **18/02/2011** à **11:28**

Bonjour Juarel,

je suis "contente" de vous lire dans le sens ou mon conjoint se trouve dans la même configuration que le votre! nous sommes sur le point de nous rapprocher des services d'un avocat puisque les négociations n aboutissent pas au sein du GAEC.

Avez-vous eu des réponses à votre problématique sur ce site?

Ou en êtes-vous aujourd'hui dans le contexte professionnel et familial?

A vous lire

coco